

Les Personnes Utilisatrices de Drogues (PUD) confrontées aux risques de stigmatisation du système de santé !

Pascal Millet et Pierre Chappard,
Pour l'équipe de Psychoactif

Un article du Flyer N°81 (*), disserte de la honte et de la culpabilité des PUD (Personnes Utilisatrices de Drogues), des émotions qu'il faudrait prendre en compte pour un chemin de rétablissement d'un comportement addictif.

Nous y sommes d'autant plus sensibles qu'une grande partie des PUD qui viennent sur Psychoactif sont imprégnées de culpabilité et de honte, **ce qui les empêche de vivre correctement et dignement leur consommation de drogues.**

Si il fallait encore le démontrer, un sondage récent sur PA montrait qu'une majorité de répondant.e.s PUD indiquait une mauvaise opinion d'elles-mêmes et d'eux-mêmes.

Toutefois, l'erreur de cet article est de considérer que la honte et la culpabilité des PUD sont normales chez les PUD. Il faut rappeler que le sentiment de honte et de culpabilité est d'abord relié à des facteurs sociaux. Des décennies de désinformation et de stigmatisation ont créé dans la société une image systématiquement négative des PUD. Ce sont les mêmes processus qui font qu'à une période pas si ancienne, les femmes étaient réputées "intellectuellement inférieures" et les homosexuels considérés comme des pervers.

Cet article du Flyer est l'archétype de ce qu'il se passe pour les PUD dans le système de santé : il montre bien, que même si les professionnel.le.s de santé se considèrent "bienveillant.e.s" envers les PUD, ils/elles sont imprégné.e.s par le discours dominant sur les drogues, qui considère que se droguer est mal, et que la honte et la culpabilité des PUD sont normales. Au lieu de déconstruire cette culpabilité, le système de santé est le lieu qui les renforce.

Cette stigmatisation est malheureusement systémique et endémique dans le système de santé, ce qui provoque des atteintes répétées à la dignité des PUD.

Cela peut se traduire par un mépris insidieux, des attitudes d'infantilisation, le manque d'ouverture à la discussion sur les options thérapeutiques, les contrôles punitifs de consommations, la non prise en charge de la douleur, le refus de soin, et bien d'autres atteintes qui ne peuvent créer chez les PUD qu'une impression de rejet et de mépris, renforçant leur honte et leur culpabilité et freinant ou empêchant le rétablissement.

C'est pourquoi à chaque fois qu'une PUD vient sur Psychoactif pour avoir un conseil, et que nous l'orientons vers le système de santé (spécialisé ou non), nous considérons cela comme un risque supplémentaire à prendre en compte dans l'accompagnement en réduction des risques que nous proposons : **si la PUD est maltraitée dans le système de soin, que va elle gagner, et que va elle subir à y aller ?**

Cette stigmatisation des PUD par le système de santé, ne pourra être levée que quand elle sera levée dans la société. Une des actions principales à entreprendre est la légalisation et la régulation de toutes les drogues. La pénalisation de l'usage est l'édifice de la stigmatisation depuis 50 ans. **Mais en attendant, des actions de prises de conscience des soignant.e.s sont nécessaires pour ne pas reproduire ce système.**

* : Peyron. Prendre en compte la honte et la culpabilité : une voie thérapeutique pour le rétablissement. Flyer n°81, février 2022.

https://www.rvh-synergie.org/images/stories/pdf/Flyer_81.pdf